

École Saint-Gérard

505 rue Liège Est,
Montréal, Québec H2P 1J9
Téléphone : 514-596-5450



Mot de la direction

Chers parents,

Malgré tout le contexte actuel relié à la crise sanitaire, la fin de l'année scolaire est à nos portes. Elle fut riche d'événements, de rencontres, de travail et de découvertes pour les élèves. Il s'agit de l'aboutissement d'un travail qui a demandé beaucoup d'efforts, beaucoup d'adaptation et une grande implication de la part des élèves, des parents et de tout le personnel. Les vacances sont donc bien méritées pour tous.

Je tiens à souligner tout le travail accompli par les parents de l'OPP, par les parents la Fondation, par les parents des Aventuriers (incluant le mini basket et le volleyball) et par les parents du Conseil d'établissement pour leur implication dans ces comités essentiels à la vie de l'école St-Gérard. Merci énormément !

À vous tous, nous disons un grand merci pour votre soutien et pour votre très étroite collaboration tout au long de l'année. Votre rôle a été essentiel à la réussite éducative des enfants et pour conserver notre belle école ouverte toute l'année.

Nous vous souhaitons un très bel été et au plaisir de vous retrouver à la rentrée!

Sabrina Rossi, directrice adjointe
Luc-Étienne Paris, directeur

bonnes
VACANCES!

**Juin
2021**

Dans ce numéro :

Mot de la direction	1
Calendrier	2
Bulletin	3
Effets scolaires	3
Rentrée 2021-2022	3
Service de garde	4
Objets perdus	4
Aide aux familles	5
Plan de lutte	5

Info Saint-Gérard

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1 Photo des finissants	2 Présentation aux élèves par la policière sociocommunautaire 6A-6B-AC3	3	4	5
6	7 Dîner spécial pour les membres du comité Journal	8 Dernier Conseil d'établissement à 18h30 par TEAMS	9	10	11	12
13	14	15 Contes par Isabelle Jameson dans certaines classes de maternelle et de 1ere année	16 PÉDAGOGIQUE Bienvenue à la maternelle virtuelle à 13h par TEAMS	17	18 Sucrerie glacée pour fêter l'aboutissement de notre plan de leçon	19
20	21 Activité spéciale pour fêter la fin de l'année scolaire	22	23 Dernier jour d'école Dîner spécial pour nos finissants de 6 ^e année	24 St-Jean CONGÉ	25 PÉDAGOGIQUE	26
27	28 PÉDAGOGIQUE	29	30			



BULLETIN SCOLAIRE

*****IMPORTANT - Le bulletin scolaire de votre enfant sera acheminé via le PORTAIL MOZAIK à partir du mercredi 30 juin 2021.**

Procédure :

1. Rendez-vous au <https://portailparents.ca> pour accéder à votre compte Mozaïk ;
2. Utilisez l'adresse courriel avec laquelle nous vous écrivons et le mot de passe que vous avez choisi ;
3. Cliquez ensuite sur RÉSULTATS ;
4. Cliquez sur BULLETINS ;
5. Cliquez sur UNIQUE dans 2020-2021 ;
6. Le dernier bulletin de votre enfant s'affichera.

Si vous avez de la difficulté à vous connecter, cliquez sur « Aide à la connexion ». Un court vidéo explicatif s'y retrouve.

Pour réinitialiser un mot de passe oublié, la procédure se trouve à l'adresse suivante : <https://csdm.ca/parents-eleves/mozaik/> .

Effets scolaires 2021-2022 et calendrier 21-22

Vous retrouverez sur le site Internet de l'école les listes d'effets scolaires pour l'année 2021-2022. Nous vous invitons donc à vous y rendre. Les parents dont l'enfant fréquentera une classe combinée seront avisés par un courriel d'ici le 30 juin.

Vous y trouverez également le calendrier scolaire ainsi que l'horaire de l'école. Tous les documents importants s'y retrouvent.

Visitez le site: <https://st-gerard.csdm.ca/> et cliquez sur l'onglet : « Rentrée scolaire 2021 ».

Aucune liste version papier ne vous sera envoyée par la poste.

Rentrée 2021-2022

La première journée de classe est le jeudi 26 août 2021. Tous les élèves du primaire sont attendus pour 7h55.

Les parents d'enfants au préscolaire sont priés de se référer à l'information qui leur a été acheminée avec les effets scolaires avec les détails pour la rentrée progressive.

Il est présentement trop tôt encore pour vous dire comment se déroulera la rentrée scolaire. Nous vous demandons de bien surveiller vos courriels vers la mi-août. Des informations détaillées sont à venir selon le degré d'alerte sanitaire en vigueur à la rentrée.

Prendre déjà en note que l'Assemblée générale de parents aura lieu le jeudi 16 septembre, 19h30. Une convocation vous sera transmise.

Mot du service de garde

Petits rappels pour la rentrée scolaire 2021-22 :

Vous devez avoir effectué l'inscription de votre(vos) enfant(s) avant le 23 juin 2021. Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de communiquer SVP avec Josée Mongrain au 514-596-5453 ou par courriel : st-gerard.sdg@csgm.qc.ca

Vous devez fournir un repas froid ou un thermos à votre(vos) enfant(s). Le service traiteur ne sera pas disponible en début d'année scolaire.

L'équipe du service de garde vous souhaite d'agréables vacances : créez, bricolez, chantez, soyez fous... soyez-vous, mais surtout reposez-vous !

Au plaisir de vous retrouver bientôt !

Brigitte Beaupré, Technicienne au SDG
Josée Mongrain, Éducatrice classe principale au SDG

Objets non identifiés ou perdus

Une série d'effets personnels (chaussures, vêtements, etc.) non identifiés et non réclamés sont demeurés à l'école. **Le jeudi 17 juin à partir de 14h10**, des tables seront placées à l'extérieur, devant la porte principale, pour que vous puissiez venir récupérer les effets appartenant à votre enfant. Suite à cela, tous les articles restants seront remis à un organisme venant aux familles dans le besoin.

Les objets restants seront offerts à une œuvre caritative.

Aide aux familles

Dès l'an prochain, une rubrique « Aide aux familles » fera partie intégrante de l'Info-Parents.

De plus, nous tenions à vous informer que l'école obtiendra une donation de sacs à dos pour 2021-2022 pour venir en aide aux familles dans le besoin.

Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Chaque mois, une rubrique concernant la lutte à la violence et à l'intimidation est insérée dans l'Info-parents. Ce mois-ci, le comité a décidé de définir les signes et les critères permettant de déceler une situation d'intimidation. Bonne lecture!

COMMENT FAIRE POUR SAVOIR SI MON ENFANT VIT DE L'INTIMIDATION ?

Demandez-lui de décrire exactement les événements tels qu'ils se produisent lorsqu'il vit une situation avec un camarade ou des camarades. Il pourrait s'agir d'un événement isolé, non répété dans le temps, non planifié par l'agresseur. Si tel est le cas, cela relève donc d'une agression simple, associée à la catégorie « violence » et non « intimidation ». Parfois, il s'agit d'un malentendu, d'un incident ou d'un conflit.

Il est important d'effectuer une collecte d'informations auprès de l'entourage de votre enfant et de votre enfant lui-même. Vous en apprendrez beaucoup, ce qui vous permettra de vous faire une idée sur la manière d'intervenir. Dans tous les cas, l'intervention d'adultes bienveillants est nécessaire.

LES CRITÈRES PERMETTANT DE DÉTERMINER S'IL EST QUESTION D'INTIMIDATION

Ouvrez l'œil. Regardez ce que font les enfants entre eux. Portez attention aux critères suivants :

- L'inégalité des pouvoirs (le nombre d'individus, l'âge ou le statut social);
- L'intention de faire du tort;
- Des sentiments de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation (détresse émotionnelle);
- Destruction de l'estime de soi;
- Sentiment de solitude et d'exclusion;
- La répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période;
- Témoins souvent passifs, inactifs ou silencieux.

LES SIGNES QUE VOTRE ENFANT POURRAIT VIVRE DE L'INTIMIDATION :

- Perte d'appétit;
- Difficultés à s'endormir;
- Agressivité;
- Crises de larmes;
- Désintérêt pour l'école et chute des résultats scolaires;
- Prétextes pour s'absenter (maux de tête ou de ventre, etc.);
- Sentiment d'impuissance et d'abandon, perte d'espoir;
- Anxiété;
- Perte de confiance;
- Parle peu de ses amis;
- Repli sur soi (s'enferme dans sa chambre dès son arrivée);
- Fuit les conversations et donne des réponses vagues;
- Cherche constamment à s'isoler.

COMMENT LES AGRESSEURS CHOISISSENT-ILS UNE VICTIME ?

Ils ciblent :

- ceux qui ont peu ou pas d'amis;
- les enfants timides et réservés, qui risquent peu de se défendre;
- un nouvel élève qui n'a pas encore de réputation ni d'amis;
- un jeune qui semble avoir une faible estime de soi;
- un jeune qui a des caractéristiques qui le différencient des autres et dont il sera facile de se moquer (poids, couleur de peau, handicap, etc.).

Sans faire de votre enfant une victime, portez attention à ces caractéristiques. Renforcez son estime de lui et apprenez-lui à vivre avec sa différence et son unicité pour être fort face aux autres.

CONSÉQUENCES :

Malheureusement, les conséquences de l'intimidation pour les victimes sont variées, allant de la **perte de l'estime de soi** à la **dépression ou d'autres troubles de santé mentale (anorexie, boulimie, automutilation, anxiété)** et même, dans certains cas, au **suicide**.

